



DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE AU COURS DU MOIS D'AOÛT 2023

Un homme blessé en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 31 juillet 2023, vers 22 heures, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi, Alexandre Niyonsaba, membre du parti CNDD-FDD, âgé de 38 ans, a été blessé au niveau du ventre à l'aide d'un couteau par sa femme, Josiane, âgée de 32 ans, membre du même parti. Selon des sources sur place, l'homme venait de rentrer ivre tard dans la nuit quand il a demandé de la nourriture à sa femme qui lui a répondu qu'elle n'en avait pas et des disputes ont commencé. Selon les mêmes sources, la femme a pris un couteau et a poignardé son mari au niveau du ventre. Le mari a crié au secours et des voisins l'ont conduit au CDS Buhiga avant d'être transféré à l'hôpital de Buhiga tandis que cette femme a été arrêtée par la police qui l'a conduite au cachot de la zone Buhiga.

Une fille violée en commune et province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 3 août 2023 indique qu'en date du 15 juillet 2023, vers 20 heures, sur la colline Birimba, commune et province Rumonge, L.I., âgée de 15 ans, travailleuse domestique a été violée par son employé, Donatien Nijimbere, marié et père de 4 enfants. Selon des sources sur place, son patron l'a trouvée dans sa chambre puis l'a violée quand la femme de Donatien n'était pas à la maison. Selon les mêmes sources, le lendemain, L.I. a été conduite à l'hôpital de Rumonge pour des soins médicaux tandis que le présumé auteur a été arrêté en date du 28 juillet 2023 et a été conduit au cachot de police du commissariat de Rumonge.

Une fille blessée en commune Burambi, province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 31 juillet 2023 indique qu'en date du 29 juillet 2023, vers 7 heures, sur la colline Gitaba, commune Burambi, province Rumonge, Annonciatte Niyoyantoye, âgée de 16 ans, élève à l'ECOFO Gitaba, a été blessée à l'aide d'une machette par Corale Nduwimana, enseignant à l'ECOFO Shahwe, marié et père de 3 enfants, membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, il a obligé cette élève de le saluer en l'embrassant mais cette dernière a refusé. Cet enseignant a frappé cette fille à l'aide de sa machette au niveau de la main du bras droit. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite à l'hôpital de Muyange tandis que le présumé auteur a été arrêté le même jour et a été conduit au cachot

communal de police de Burambi. Trois jours après, cet enseignant a été libéré par l'OPJ Sylvestre Nduwimana moyennant le paiement d'une somme non précisée.

Une fille violée en commune Bugendana, province Gitega

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 13 août 2023 indique qu'en date du 1^{er} août 2023, sur la colline Kivuvu, zone Mutoyi, commune Bugendana, province Gitega, vers 15 heures, C.K., âgée de 16 ans, a été violée par Gérard Désiré Ntakirutimana, âgé de 44 ans, marié et cultivateur. Selon des sources sur place, la victime qui était à la recherche du bois de chauffage a demandé à Gérard de l'aider à soulever ce fagot de bois afin de rentrer. Au lieu de l'aider, il a plutôt conduit la victime dans un boisement pour la violer. Selon les mêmes sources, la victime a crié au secours sans succès. Arrivée à la maison, cette victime a révélé les faits à sa mère. Cette dernière a porté plainte auprès de la police et ce présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot de la commune Bugendana avant d'être transféré au cachot du parquet de Gitega en date du 09 août 2023.

Une vieille femme battue en commune Bugenyuzi, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 7 août 2023 indique qu'en date du 05 août 2023, vers 21 heures, sur la colline Nyagoba, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, une vieille femme, Marie Thérèse Bisekanya, âgée de 60 ans, membre du parti CNDD-FDD, a été tabassée par son mari Anatole Ngerageze, âgé de 58 ans, membre du même parti. Il a tenté de l'étrangler à l'aide d'une moustiquaire. Selon des sources sur place, la genèse du conflit est que cette femme avait acheté une propriété pour son fils et une autre pour son bon fils. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite par des voisins au CDS Nyakabugu avant d'être transférée à l'hôpital du Cinquantenaire « Natwe turashoboye » de Karuzi où elle a été alitée. Anatole Ngerageze n'a pas été inquiété.

Une fille violée en commune Cendajuru, province Cankuzo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 15 août 2023 indique qu'en date du 22 février 2023, dans les locaux de l'ECOFO Kiruhura I, commune Cendajuru, province Cankuzo, C. U., âgée de 14 ans, élève en 7^{ème} année, vivant sur la colline Kigarika, de la même commune, a été violée par son enseignant, Serges Nkirabahiga, âgé de 36 ans, marié, membre de la milice Imbonerakure. Selon des sources sur place, Serges donnait à la fillette de l'argent, lui achetait des fanta, des stylos et lui offrait des cadeaux divers. Selon les mêmes sources, la mère de l'enfant a porté plainte à la police et chez l'administrateur communal de Cendajuru. En date du 8 août 2023, le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot du Commissariat provincial de police de Cankuzo tandis que la victime a été conduite à l'hôpital de Cankuzo pour le suivi médical étant donné que la fillette est tombée enceinte. Serges a donné une somme de trois cent cinquante mille fbu à la mère de l'enfant afin de retirer les plaintes.

Une fille violée en commune Bukeye, province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 20 août 2023 indique qu'en date 13 août 2023, vers 18 heures, sur la colline Gikonge, commune Bukeye, province Muramvya, C.I., âgée de 15 ans, élève en 9^{ème} année à l'ECOFO Gikonge, a été violée par James Harerimana alias King,

âgé de 27 ans, célibataire, conducteur de taxi-moto. Selon des sources sur place, James s'était rendu au domicile de la victime quand ses parents s'étaient rendus au centre de Bukeye pour rendre visite à une parenté. Par après, James est rentré et a violé la fillette dans une maison en chantier quand celle-ci l'accompagnait. Selon les mêmes sources, la victime a crié au secours et des voisins sont intervenus mais James avait déjà pris le large. Le lendemain matin, la victime a été conduite à l'hôpital Giko pour des soins médicaux. Le chef de poste de police de Bukeye s'est rendu au domicile de James où il a saisi sa moto.

Une fille violée en commune Vyanda, province Bururi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 21 août 2023 indique que dans la soirée du 15 août 2023, sur la colline Ntunda, commune Vyanda, province Bururi, I.N., âgée de 20 an, élève, a été violée par un nommé Hakizimana. Selon des sources sur place, ce dernier l'a prise lorsqu'elle se rendait à la maison à Gahago, commune Bururi. La fille a été conduite à l'hôpital de Bururi pour des soins médicaux. Haizimana a été arrêté et conduit dans un cachot de la police de Bururi.

Une fille violée en commune et province Kayanza

En date du 22 août 2023, vers 20 heures, sur la sous-colline Mukoro, colline Musave, commune et province Kayanza, S.I., âgée de 15 ans, élève en 7^{ème} année à l'ECOFO Kayanza, a été violée dans une brousse par Pacifique Mubano âgé de 21 ans, mécanicien. Selon des sources sur place, la victime a passé la soirée avec Pacifique Mubano. La victime qui a eu peur de rentrer à la maison est partie avec Pacifique chez son cousin, Simon résidant sur la sous-colline Rwegeranyo, colline Musave. Selon les mêmes sources, la victime a passé la nuit chez Simon avant d'être récupérée par ses parents le lendemain avant de faire soigner la victime. Pacifique a été arrêté et conduit au cachot de police de Kayanza avant d'être transféré au cachot du Commissariat provincial de Kayanza. La famille de la victime a été menacée de la part de la famille du présumé auteur.

Une femme blessée en commune Nyanza-lac, province Makamba

En date du 21 août 2023, vers 20 heures, sur la colline Buheka, commune Nyanza-lac, province Makamba, Annonciatte Niyokwizera a été blessée au niveau du bras droit à l'aide d'un couteau par son mari, Etienne Sibomana, membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, des conflits familiaux ont été à l'origine de cet incident. La victime a été conduite au CDS Buheka avant d'être transférée à l'hôpital du district sanitaire de Nyanza-lac tandis que le présumé auteur a été arrêté par la police pour des raisons d'enquête.

Une fille violée en commune Busiga, province Ngozi

En date du 23 août 2023, sur la colline et zone Rukeco, commune Busiga, province Ngozi, A.N., élève en 8^{ème} année à l'ECOFO Rumbanga, a été violée par Venuste Niyonkuru, enseignant de Rumbanga. Selon des sources sur place, l'incident s'est produit au domicile de l'enseignant quand il l'avait appelée. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite à l'hôpital Ngozi pour des soins médicaux. Des parents de la victime ont porté plainte mais un OPJ de Busiga a refusé de les accueillir en arguant qu'il n'y avait pas de preuve et qu'il allait continuer des enquêtes.

Une fille violée en commune Butaganzwa, province Ruyigi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 21 août 2023 indique qu'en date du 24 juillet 2023, sur la colline Muriza, commune Butaganzwa, province Ruyigi, D.B., âgée de 16 ans, élève à l'ECOFO Kabuyenge II, a été violée par Aaron Nzeyimana, âgé de 33 ans, conducteur de taxi-moto originaire de cette même colline et résidant sur la colline Kabuyenge, commune Gisuru. Selon des sources sur place, le présumé auteur avait promis du travail à la victime à Muriza. Après ce viol, Aaron Nzeyimana a conduit la victime à Kabuyenge avant de prendre le large. La victime a été référée à l'Hôpital Gisuru pour la prise en charge médicale.

Une fillette violée en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 03 septembre 2023, vers 18 heures, sur la colline Gisenyi, zone Buhinyuza, commune Buhiga, province Karuzi, A., âgée de 13 ans, a été violée par David Gakene, membre du parti CNDD-FDD, âgé d'une quarantaine d'années, originaire de la colline Rutegama de la même zone. Selon des sources sur place, le présumé auteur a été appréhendé après ce forfait mais le chef de colline Gisenyi, Jean Bosco Bigirimana qui l'avait arrêté, l'a aidé à s'évader. Selon les mêmes sources, ce chef de colline a été interpellé par la police et a été conduit au cachot du commissariat provincial de Karuzi pour des raisons d'enquête. La fillette a été conduite au CDS Karuzi pour des soins médicaux. Le présumé auteur a été attrapé par la population de la colline Kanyange quand il tentait de s'évader et a été conduit au poste de police du commissariat provincial de Karuzi.